

LE DOSSIER P.15 à 18

A Gignac, l'agriculture ressuscitée

Les terres agricoles protégées, de nouveaux agriculteurs, des potagers partagés...



lou Vivournet

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GIGNAC-LA-NERTHE

Panorama
sur les
travaux

Pages 11

Retour sur
la cérémonie
des voeux

Pages 12 à 13

Gignac
ville européenne
du sport 2019

Page 20





P4 à 7 ACTUALITÉS

Ça s'est passé à Gignac !
La team de Gignac « finishers » au Raid des Alizés
Des cafés-parents à la crèche
L'entraide Solidarité 13 a fêté ses 50 ans !
Le Grand Débat National à Gignac
Une réunion avec le CIQ de Laure pour faire le point sur la sécurité



P12 à 14 CÉRÉMONIE

Des vœux, des émotions et des projets
Paroles de Gignacais qui ont bénéficié d'un nouveau logement sur la commune



P15 à 18 DOSSIER SPÉCIAL

A Gignac, l'agriculture, c'est reparti !
Les terres agricoles protégées, de nouveaux agriculteurs, des potagers partagés...

P22 à 23 ÉVÈNEMENT

Gignac sur le toit de l'Europe
Le MGFC signe un partenariat avec l'OM
Soyez actifs avec le Boxing fitness !



P8 à 9 FESTIVITÉS

Sortir à Gignac-la-Nerthe
Et aussi...



P10 DÉPLACEMENTS

Vers de meilleures mobilités métropolitaines

P11 CADRE DE VIE

Panorama sur les travaux de proximité

P19 et 20

Des élus et une administration au plus proche de vous / Quelques rappels en urbanisme

P26 HISTOIRE D'ICI

Chronique de Michel Méténier, historien

P27 DÉMOCRATIE LOCALE



P24 à 25 ASSOS&CO

Dans la mansarde bleue de George Sand
Succès pour la 25^{ème} édition du festival de théâtre
Dix années d'arts plastiques !

JUILLET 2018

MARIAGES :

Eugenie PELLEGRINO / Jennifer VERRYKEN

OCTOBRE

NAISSANCES :

Quentin BELARDI
Lila YVARD

DÉCÈS :

Daniel ROUZEYROL

NOVEMBRE

NAISSANCES :

Gabrielle EBEJER
Méline CHOLLET
Ali SAHMAN

MARIAGES :

Laurent GARCIA / Sandrine GARCIA
Yves BLANQUER / Carole PARATORE

DÉCÈS :

Yolande DALLAU NÉE PRIN
Philippe BLANC
Robert LOMINI
Geneviève DÉNIEL
Elisabeth MICHAUD

DÉCEMBRE

NAISSANCES :

Maël FLORES
Léna BRUN
Thyméo GUIBAUD
Nahissa BUCCI

DÉCÈS :

Claudette MEYLAN née BARITELLO
Joao MARTINS
Jacqueline PUGLIESI née CALAMITA
Moïse DORKELD

JANVIER 2019

NAISSANCES :

Louka CHAMORRO
Mathéo VIGNE
Nihan KILIÇ

DÉCÈS :

José GARCIA
Huguette LLOBREGAT NÉE BERNIARD
Joseph SPICA
Robert DE LUCA
Jean CANINO
Jacques ANDREU
Josette MASSARO NÉE MARAFICO
Henriette PRIORE NÉE BASTIDON
Maria MARTINS NÉE ALFERES
Robert LOMINI
Geneviève DÉNIEL
Elisabeth MICHAUD

Lou Vivournet

Directeur de la publication :
Robert De Vita

Rédaction :
Loïc Taniou

Graphisme :
Séverine Braca

Photographies :
LT, SB, Coca,
et Xdr

Contact :
Service Communication
04 42 31 13 00

Imprimerie :
2B print

Dépôt légal à parution



Chères Gignacaises, Chers Gignacais,

LE PROJET ET LE RASSEMBLEMENT SONT ESSENTIELS POUR L'AVENIR DE NOTRE VILLE

Grand bouleversement en 2021 : le Conseil Départemental et la Métropole Aix-Marseille-Provence devront fusionner en une seule entité.

Le nombre de Conseillers Métropolitains devrait être divisé par deux. Ce qui signifie que plus de la moitié des Maires de cette Métropole ne siègeront plus à la Métropole qui est pourtant le lieu de décisions fondamentales pour une ville et ses habitants. Ce sont les petites et moyennes communes qui en feront principalement les frais.

Ainsi, nous devons anticiper cette situation par une réflexion stratégique de manière à minimiser le plus possible les effets pervers induits par ces changements.

Un écueil est absolument à éviter : la commune ne doit pas être perçue comme hostile à une Métropole nourrie d'une majorité politique clairement identifiée.

En effet, si nous nous retrouvions, après les prochaines élections municipales, dans cette fâcheuse situation d'une nouvelle majorité politique communale clairement hostile à la nouvelle Majorité Métropolitaine, notre ville et chacun de ses habitants en subiraient les conséquences sur les services

à la population, sur les finances municipales et dans bien d'autres domaines encore comme l'entretien d'un patrimoine communal qui est notre bien à tous.

Ce sont les raisons pour lesquelles les citoyens Gignacais doivent construire un rassemblement le plus large possible pour une majorité strictement d'intérêt communal.

Plus la ville sera forte de sa majorité, plus elle sera respectée par la future et toute puissante Métropole.

Il est de mon devoir, en cette dernière année de mandat municipal, de vous indiquer ce chemin à emprunter auquel je crois. C'est ma longue expérience de la vie publique qui fonde ma conviction.

Par conséquent, je crois que cette nouvelle majorité issue des prochaines élections municipales devra être construite autour de grandes orientations communales, d'un projet partagé.

J'inviterai dans mon bureau, à tour de rôle, tous les groupes composant le Conseil Municipal pour comprendre dans quel état d'esprit ils se situent en regard des enjeux présents et à venir. Je ne manquerai pas de vous tenir informés.

Votre dévoué Maire
Christian Amiraty

Ça s'est passé à Gignac !

Retrouvez quelques images des festivités de Noël, qui ont été très nombreuses et riches en émotions.



La team de Gignac « finishers » au Raid des Alizés

La ville de Gignac-la-Nerthe a soutenu une équipe 100% féminine dans son projet de participer au Raid des Alizés 2018 qui s'est déroulé en Martinique du 27 novembre au 3 décembre. Elles ont terminé toutes les épreuves en se classant 41^{ème} sur 75 équipes engagées.



« Ce raid en Martinique 100% solidaire féminin s'est déroulé à merveille et nous remercions encore la ville de Gignac-la-Nerthe pour leur participation sans laquelle tout cela n'aurait pas été possible, soulignent Elise Desméro, Julie Pizel et Fabienne Scibona. C'était une sacrée aventure humaine, un vrai dépassement de soi ». Les trois jeunes femmes qui répondent au nom des Poppins ont ainsi participé aux trois disciplines de ce raid en pleine nature, à savoir : trail, course de kayak et course de VTT.

« On a lutté contre nous-mêmes dans une ambiance bienveillante. C'était très dur parfois et les émotions nous ont submergées. Mais, c'était génial. Nous avons ainsi parcouru plus de 70

km d'épreuves durant 3 jours et demi. Nous avons terminé à la 41^{ème} place sur 75 équipes engagées.

Nous avons couru pour l'association « l'enfant bleu » qui lutte contre la maltraitance des enfants. Cela a été un facteur de motivation supplémentaire durant la course. Nous avons réuni la somme de 2350€ grâce à nos sponsors et aux dons de tout le réseau que nous avons créé autour de ce raid. Une solidarité hors du commun à laquelle nous ne nous attendions pas et nous avons été fières de leur faire parvenir cette belle somme. »

Ce raid a réuni 225 femmes qui ont vécu une aventure collective, festive et chaleureuse.

Des cafés-parents à la crèche

Pour apporter des réponses concrètes aux questionnements et aux inquiétudes des parents, les parents délégués de la crèche organisent avec la complicité de l'équipe professionnelle de la crèche de nombreux café-parents.

4 à 5 café-parents sont organisés chaque année autour de thèmes en lien avec les préoccupations des parents, de certaines de leurs inquiétudes. Pour bien connaître celles-ci, une petite boîte aux lettres est mise à disposition. Ensuite, les parents délégués échangent avec la direction de la crèche pour y apporter des réponses concrètes. « Nous avons abordé par exemple, la bonne utilisation des sièges auto, les maladies d'hiver, la prévention solaire, les bons gestes à la plage, apprendre à bien protéger la peau des tout-petits, précise Cécile Moulin, parent déléguée. » Parallèlement à ces café-parents, il y a aussi des ateliers autour de la parentalité positive, de la bienveillance, comment éviter les cris... « On a aussi abordé aussi le langage des signes pour les tout-petits, pour mieux les comprendre. A leur âge, ils ne savent pas encore bien parler et peuvent se mettre régulièrement en colère car ils ne se font pas

bien comprendre. Nous avons ainsi de nombreux échanges fructueux que ce soit entre les parents qu'avec le personnel de la crèche qui est formidable, je tiens à le souligner. Le personnel est très disponible, toujours à l'écoute. Nous avons une superbe crèche à Gignac. En dehors de ces événements, il y a aussi des fêtes en dehors de la vie de tous les jours comme le carnaval, les ateliers peintures, les jeux d'eau, la fête de la crèche... C'est une crèche où il règne une ambiance presque familiale. »



L'Entraide Solidarité 13 a fêté ses 50 ans !



L'association vient de fêter cinquante années passées au service des personnes âgées au cours d'un grand repas. Elle vient aussi de changer de nom.

Le repas d'anniversaire a été très convivial et a réuni près de 250 personnes. Le club, qui existe depuis septembre 1969, est géré par de nombreux bénévoles sous la présidence de Monique La Sala. L'association vient de changer de nom, elle s'appelle désormais « *Énergie solidarité 13* ». Chaque jeudi, elle propose pour les personnes âgées des après-midis récréatifs autour de jeux de société, lotos et des sorties à la journée un mardi par mois. Parmi les prochaines sorties, il y aura la **fête des grands parents** à L'Étang des Holmes (le 26 mars), une **visite de Moustier Sainte-Marie** (le 30 avril), une **journée équestre** à Istres (le 21 mai) et une **excursion** pour découvrir **en péniche** la Camargue (le 18 juin).

Pour être adhérent il faut être retraité et avoir 60 ans.

Téléphone : 06 73 43 28 19

Mail : es13.gignaclanerthe@gmail.com

D'autres rendez-vous pour les seniors...

En dehors d'Énergie solidarité 13, l'Age d'Or propose régulièrement aux seniors des sorties ainsi que des activités au foyer-restaurant Pagnol chaque vendredi.

De même, le **service seniors de la commune propose de nombreuses activités.**

La prochaine sera un **grand thé dansant**. Il aura lieu le **mercredi 3 avril** à l'espace Pagnol. **Les inscriptions se feront au foyer restaurant Pagnol à partir de 11 mars.**

Un **second thé dansant** aura lieu à l'occasion de la Fête des Mères le mercredi 29 mai.

Prochaines randonnées proposées par le service municipal seniors : **Gréasque et sa grande plaine** (le mercredi 20 mars), le **fort de Niolon** (le mercredi 27 mars), **découverte de la forêt de Valabre** (mercredi 3 avril), **Tour du Puit de l'oeuvre au Rove** (le mercredi 24 avril), **Journée voile ou rando** suivant météo (le mercredi 15 mai), **Côte Bleue les Laurons** (le mercredi 22 mai), **Bas de la St-Victoire** (le mercredi 29 mai). Les départs se font depuis l'espace Pagnol, à 8h30, après un petit café d'accueil.

Contact : 04 42 30 58 89

Le Grand Débat National à Gignac

Il y a ceux qui sont pour et ceux qui sont contre ou qui n'y croient pas. Néanmoins la ville de Gignac-la-Nerthe a mis à disposition l'espace Pagnol avec du personnel et du matériel technique (sonorisation, lumières...) pour que les citoyens de la commune, qui le souhaitent, puissent participer dans de bonnes conditions au Grand Débat National afin de faire remonter d'éventuelles propositions aux services de l'État.

La première soirée consacrée au Grand Débat National s'est tenue le mardi 29 janvier et a réuni près d'une centaine de personnes. Les échanges ont été nombreux et constructifs, principalement ceux consacrés à la fiscalité et la transition

écologique. Les thèmes abordés étaient au nombre de quatre à savoir : la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État, la fiscalité, la transition écologique et les dépenses publiques.

Un animateur était chargé de faire respecter la bonne tenue des débats, tandis qu'une autre personne prenait au fur et à mesure des interventions des notes, sur plusieurs tableaux de papier, pour synthétiser les propos. Une deuxième séance s'est ensuite déroulée le 26 février pour approfondir certains aspects du débat.

Un cahier de doléances a également été mis à disposition du public en Mairie jusqu'au 22 février. Il a ensuite été transmis à la Préfecture des Bouches-du-Rhône.



Une réunion avec le CIQ de Laure pour faire le point sur la sécurité



A l'initiative du comité d'intérêt de quartier de Laure, une réunion a permis de faire un tour complet des questions de sécurité autour de chiffres précis présentés à l'assemblée.

Autour de Mme la commissaire Alexia Burgevin, responsable de la circonscription Vitrolles Marignane en matière de sécurité publique, du Maire, Christian Amiraty, de Ghislaine Gonzalez, adjointe au Maire, déléguée à la police municipale, de Stéphane Tassistro, responsable de la police municipale, des délégués à la cohésion avec le commandant Ballac et le major Sanchez, des responsables du CIQ de Laure et d'une soixantaine de Lauréens, une réunion a été organisée pour faire le point sur la sécurité au niveau de la ville et plus précisément du hameau de Laure.

Cette réunion a été très dynamique et nourrie de nombreux échanges avec les représentants des forces de l'ordre, du CIQ et les riverains. Elle a permis de faire un tour complet des questions de sécurité autour de chiffres précis qui ont été présentés sur grand écran, expliqués et commentés.

Les questions ont été nombreuses et les échanges de qualité. Un Lauréen a dénoncé la délinquance de certains professionnels ou responsables de travaux qui préfèrent vider leurs bennes dans des lieux de promenade plutôt que de les acheminer dans les déchetteries des alentours.

Le responsable de la police municipale a précisé que de récents

contrevenants avaient été identifiés et sanctionnés grâce notamment à la vidéo protection mais aussi que cela reste une lutte de tous les instants et assez difficile à mener. Tous se sont accordés à constater que les sanctions qui existent gagneraient à être profondément renforcées.

Le CIQ a même indiqué qu'il saisirait le député en conséquence. Lors de cette réunion, le dispositif complet de déploiement de la vidéo protection (27 sites surveillés par 53 caméras, 33 sur la voie publique, 20 autour des établissements scolaires) a été également présenté avec ses futurs rajouts de caméras, notamment à certains points d'entrées de ville. Il a été indiqué qu'un agent était désormais chargé d'assurer une veille active en contrôlant les images en direct.

Cette réunion a été une belle occasion de dresser un bilan des actions menées par la police nationale et la police municipale, de faire un point précis sur le développement de la vidéo protection, des différentes luttes contre les dépôts sauvages, la petite délinquance, les cambriolages, ou encore la vitesse excessive.

EN BREF

PROBLÈMES DE DISTRIBUTION DE COURRIER

La ville de Gignac-la-Nerthe ainsi que de nombreux administrés rencontrent régulièrement des problèmes de distribution de courrier. Sachez que le Maire a à nouveau écrit au directeur de l'enseigne La Poste pour lui faire part de son mécontentement et lui demander d'agir au plus vite pour résoudre ces problèmes récurrents. A suivre...

Si vous rencontrez des problèmes de distribution de courrier, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des services techniques de la commune.

Tél. 04 42 09 19 00

Services.techniques@mairie-gignaclanerthe.fr

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT

Le brûlage des déchets verts est interdit (règlement sanitaire départemental et arrêté préfectoral du 20/12/2013). Les déchets verts doivent être apportés à la déchetterie.

NOUVEAUX HORAIRES POUR LA DÉCHETTERIE

La déchetterie est désormais ouverte le jeudi. Ses nouveaux horaires et jours d'ouverture sont donc du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

PERMANENCES

M. Bernard BALAC est officier de police à la retraite. En tant que commandant de Police honoraire, il vient d'être désigné comme Délégué à la Cohésion Police Population (DCPP) pour de meilleures relations entre la police nationale et la population. Prochaine permanence : mardi 26 mars à 16h en Mairie.

DON DU SANG

Mardi 30 avril de 15h à 19h30 à l'espace Pagnol. Donner son sang permet de sauver des vies.

Sortir à Gignac-la-Nerthe

Petite sélection de spectacles et de moments festifs à retrouver ces prochains jours. Au menu : Humour, danses, conférence, soirée jeux...

Comédie : Un homme sur mesure

Adé est une femme moderne, indépendante, active et épanouie... Mais, Adé a peut-être un peu trop négligé son côté féminin et romantique se contentant de rencontres furtives et faciles. A bientôt 30 ans, pour rencontrer l'homme idéal, celui de sa vie, une remise à niveau s'impose et quoi de mieux qu'un éducateur « robotisé » pour des cours intensifs et à domicile...

Il suffit juste de le programmer... enfin, en théorie !

Une comédie de Bruno Gallisa, mise en scène par Nathalie Hardouin et jouée par Florine Demange et Bruno Gallisa

Vendredi 29 mars à 20h30 - espace Pagnol

Entrée libre



Bientôt, le Carnaval à Gignac-la-Nerthe

C'est le moment de préparer déguisements et confettis pour participer au carnaval de Gignac-la-Nerthe ! Comme chaque année, de nombreux chars, majorettes, batucadas et fanfares de rue animeront le joyeux défilé, bigarré et coloré. Deux sorties du cortège sont au programme.

La **première sortie** du cortège aura lieu le **samedi 30 mars** avec un départ de Laure à partir de 14h pour gagner le centre-ville où se tiendra un grand rassemblement festif. Un concours de déguisement enfants sera proposé à l'occasion de cette première sortie. Les inscriptions au concours seront prises dès 13h à Laure.

La **2^{ème} sortie** se déroulera le **samedi 6 avril** à partir de 14h avec un départ du parking du complexe sportif Georges Carnus. Après une grande boucle dans le cœur du centre-ville, le défilé rejoindra le parking où sera jugé et brûlé le Caramantran.

Des stands de pêche au canard, barbabapa et churros seront à la disposition des petits et grands sur le parking du stade Carnus.

Ne ratez pas ce rendez-vous festif et familial !

Samedi 30 mars et Samedi 6 avril

Cette manifestation est organisée par l'OCLG et la ville de Gignac-la-Nerthe.



Conférence : Versailles avant Versailles

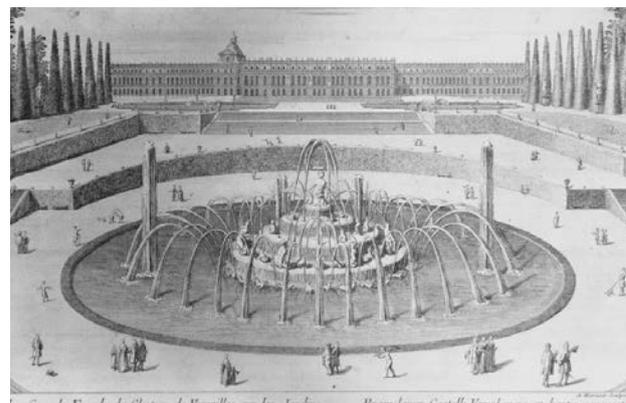
Louis XIV en a fait un miroir : de son règne, de sa politique, de sa personne. Mais avant de devenir l'écrin du grand roi, le château eut une histoire bien oubliée qui ramène à Louis XIII, à Richelieu, à un complot, à la jeunesse de celui qui deviendra Louis le Grand... Et puis à Molière, à Fouquet...

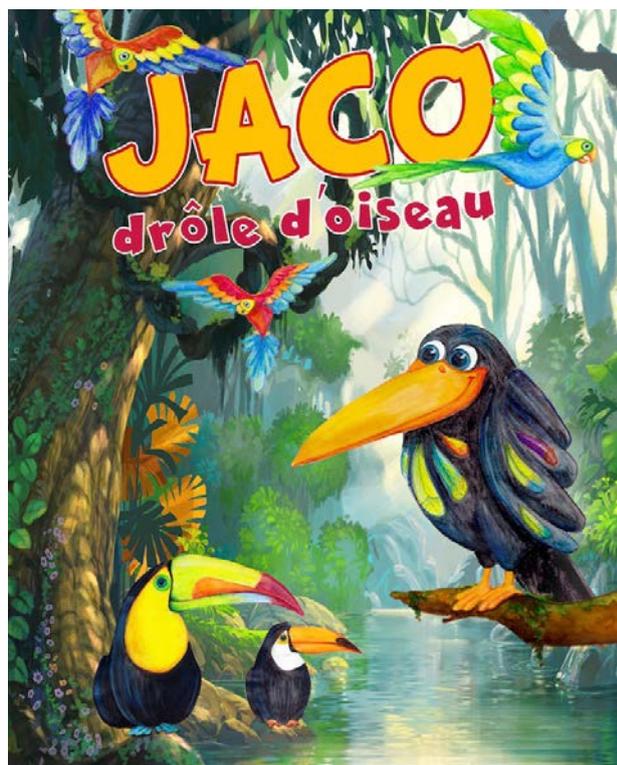
C'est aussi le début d'une grande histoire architecturale et patrimoniale.

Vendredi 17 mai à 18h - espace Pagnol

Entrée libre

Conférence animée par Michel Méténier et organisée par Gignac, notre ville





La musique sera à l'affiche d'un nouvel après-midi au square !

Petits et grands pourront s'amuser, manipuler, créer autour de nombreuses animations : instruments de musique géants, parcours musical, cabanes à son, chasse au trésor, espace d'éveil pour tous petits, ludothèque sur le thème de la musique, atelier d'arts plastiques, création d'instruments de musique en matériaux de récupération, quizz musical, jeu des comptines, conte musical, jeu coopératif surdimensionné... Une femme violon apportera poésie et douceur tout au long de l'après-midi. A 15h, Jaco drôle d'oiseau fera son spectacle sur la place de la Mairie. Ce drôle d'oiseau au plumage coloré nous emmènera dans des aventures extraordinaires jusqu'au bout du monde dans une grande forêt. Les animations seront suivies d'un goûter sera offert à tous.

Dimanche 19 mai à partir de 14h, square du centre-ville. Gratuit

Nouvelle édition pour Renc'Arts : inscrivez-vous !

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Gignac-la-Nerthe organise, en partenariat avec de nombreux bénévoles associatifs, un nouveau Salon des Arts. Toujours orienté vers la découverte et le partage autour de différentes disciplines artistiques (*peinture, arts plastiques, théâtre, photos...*), il se déroulera les 12 et 13 octobre.

Si vous souhaitez montrer vos créations, mais aussi échanger votre savoir-faire et participer, vous êtes le bienvenu !

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de la ville ou à disposition en Mairie. Inscriptions avant le 31 mai 2019



Et aussi

Soirée jeux

Vendredi 3 mai à partir de 18h30
école Pagnol - entrée libre

Gala de Danses Tahitiennes

Samedi 4 et dimanche 5 mai, espace Pagnol
Organisé par Reva I Tahiti

Les Choral'gies (Festival de chorales)

Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 mai
espace Pagnol et Église
Organisé par Blue Sat System

Spectacle de variétés

Samedi 18 mai - espace Pagnol
Organisé par LSP Music

Fête des voisins

Vendredi 24 mai

Festival régional de danse et d'expression FSGT

Samedi 25 mai à partir de 15h30 - espace Pagnol
Organisé par Mou'Happyness

Vers de meilleures mobilités métropolitaines



Un atelier participatif pour échanger autour des déplacements urbains a été organisé par la Métropole à l'espace Pagnol en partenariat avec la ville de Gignac-la-Nerthe. Un préambule nécessaire décliné dans de nombreuses autres communes en vue d'élaborer prochainement un nouveau plan métropolitain des déplacements.

Le projet d'élaboration d'un nouveau plan de déplacements urbains (PDU) de la Métropole Aix-Marseille-Provence est soumis à concertation. Dans ce cadre-là, la Métropole a proposé, le mercredi 20 février à 18h à l'espace Pagnol, un atelier très original et particulièrement vivant. Chacun était invité à échanger sous forme de petits groupes autour de thématiques précises (*présence des deux-roues dans la ville, transports en commun, voiture électrique, trajets domicile-travail...*). Dans ces petits groupes, on retrouvait aussi bien des usagers que des élus, des acteurs institutionnels, des acteurs de la société civile, des associations ou des habitants. Chacun avait à cœur de contribuer à l'amélioration des mobilités métropolitaines. Il est à remarquer que les déplacements en deux-roues, principalement les vélos, les transports collectifs et l'usage de la voiture électrique ont suscité un réel intérêt parmi les citoyens, entre critiques et propositions.

Par ailleurs, sachez qu'un registre de concertation numérique est mis en ligne sur le site internet de la Métropole Aix-Marseille Provence. Il est évolutif et permet à tout un chacun de recueillir des informations précises sur le PDU en cours d'élaboration, d'exprimer son point de vue ou de poser des questions sur la démarche et les propositions. Ce registre est conçu comme un lieu d'échange et de partage. Vous pouvez également retrouver sur le site internet de la Métropole des cartes, des études et des données chiffrées dans l'onglet « Documents ».

La Métropole face à des enjeux majeurs en terme de mobilité

La Métropole Aix-Marseille-Provence est devenue l'autorité organisatrice unique de la mobilité. C'est donc elle qui est désormais chargée de l'organisation et de la gestion de l'ensemble des transports publics.

Une compétence d'autant plus pertinente pour la Métropole que, contrairement à ses homologues françaises, l'objectif premier n'est pas de relier simplement une ville-centre unique et sa périphérie, mais de desservir plusieurs villes-centres et pôles d'activités, éloignés les uns des autres, sur un territoire très vaste, constitué de 3 148 km² !

D'ailleurs, jusqu'à présent, faute de pouvoir facilement emprunter les transports en commun pour se rendre au travail, faire ses courses, pratiquer un sport ou suivre des cours à l'université, une large majorité de Métropolitains utilisent leur voiture personnelle. Un des grands défis de la métropole est donc de développer les déplacements en modes doux tout en proposant des transports en commun de meilleure qualité. Grâce notamment au développement d'un réseau de transport métropolitain, unifié et performant en termes de régularité des passages, de rapidité des parcours, de tarification, de titres de transports adaptés aux usages, d'une information claire...

Face à ces forts enjeux de cohérence, la Métropole a pris le relais des anciennes autorités organisatrices de transports en commun et pilote désormais l'ensemble des réseaux, y compris l'ex-réseau départemental de transport Carreire et celui des Bus de l'Étang. En juillet 2018, elle a créé sa marque : « La Métropole Mobilité » en vue d'harmoniser, de simplifier et de proposer un système de mobilité complet et efficace.

Retrouvez toutes les actualités, horaires, plan du réseau, tarifs... des Bus de l'Étang sur les sites internet : www.bus-de-letang.fr ou www.lepilote.com

Tél. 04 42 46 06 66 ou auprès de Laboutique de Vitrolles (Pierre Plantée) ou celle de Marignane (Parc Camoin).

Sur Gignac, vous pouvez acheter votre carte ou vos titres de transports dans les points suivants :

- Maison de la Presse - 37, avenue de la République
- Presse Tabac - avenue des Prés

Panorama sur les travaux de proximité

Le parking République est ouvert

Commencés en octobre 2018, les travaux visant à améliorer le stationnement sur le parking République viennent d'être achevés. Désormais, ce parking situé près des commerces (*boulangerie, pharmacie, maison de la presse, médecins...*), du square du centre-ville et de la Mairie, accueille dans de très bonnes conditions une quarantaine de véhicules, dont les deux-roues. Les places de stationnement sont joliment délimitées par de petites chaînettes en pavés. L'éclairage public a été grandement amélioré et des caméras de vidéo protection ont été installées. Les aménagements paysagers seront réalisés au printemps.



Des vidéo projecteurs interactifs dans les écoles

Toutes les classes des écoles élémentaires de la commune bénéficient depuis la fin du mois de février de tableaux vidéo interactifs, de tablettes pour les élèves et d'un ordinateur pilote pour chaque enseignant. *« Au sujet des vidéos projecteurs interactifs, je ne parlerai pas d'un seul intérêt, je parlerai vraiment de multiples intérêts, car ce sont vraiment des mines d'or, »* tient à souligner Pauline Zonzon, enseignante en classe de CM2 à l'école Célestin Arigon. *Nous bénéficions d'une très grande interactivité entre les élèves et les enseignants. On peut projeter aux élèves des documents en couleur comme des cartographies, des vidéos pédagogiques, bénéficier du son pour les initiations aux langues étrangères par exemple. On a vraiment la possibilité de travailler sur de l'instantanéité. C'est très concret pour les élèves, c'est un très bel outil. »*



La grange du square transformée

Les travaux entrepris entre début décembre et fin janvier ont permis de sécuriser et de rendre accessible la grange du square. Elle accueillera désormais une cuisine et de petits espaces de restauration et d'exposition pour les fêtes en plein-air. Elle a été entièrement isolée tout en conservant ses aspects esthétiques, ses pierres apparentes et ses perspectives. Un plancher en parquet y a été installé et l'électricité mis aux normes. C'est un nouvel espace public qui va s'ouvrir aux Gignacais pour les fêtes à venir durant les beaux-jours.



Les travaux du Pôle éducatif de Laure ont commencé

Ce nouveau Pôle éducatif prendra place chemin du Vignon et disposera d'un cadre de vie très agréable et d'un environnement de qualité (*présence de champs d'oliviers à proximité, de terre agricole...*). Il bénéficiera d'un groupe scolaire accueillant les maternelles (3 classes) et les élémentaires (6 classes) et s'appellera Marie Mauron, du nom d'une écrivaine provençale et ancienne institutrice de Gignac-la-Nerthe. Pour rappel, ce projet a reçu début octobre 2018 le label OR « *Bâtiment Durable Méditerranéen* » récompensant sa qualité environnementale et sa conception exemplaire. En effet, le Pôle éducatif aura recours pour sa construction à des matériaux biosourcés et respectueux du développement durable.

Les travaux de fondation et de terrassement ont commencé depuis la mi-février. La livraison du Pôle éducatif est prévue pour le 1er trimestre 2020.



Travaux co-financés
par le Conseil
Départemental 13
et la Métropole Aix
Marseille Provence



Des vœux, des émotions et des projets



Vendredi 25 janvier, les habitants sont venus en nombre au gymnase de la Viguière pour assister à la cérémonie des vœux du Maire. Une cérémonie rythmée, vivante, où se sont succédés des moments riches en émotions.

La soirée a commencé avec une chorale « jazz » formée par des anciens et des nouveaux élèves de 3^{ème} du collège Le Petit Prince. Cela pour rendre hommage à leur formidable travail réalisé durant l'année 2018 sous la direction de leur professeur de musique : Mme Christine Agape. Un projet remarquable aussi bien d'un point de vue pédagogique qu'artistique intitulé « *les Reines du jazz* » qui a permis aux élèves de partager la scène lors d'un grand concert au Cadran d'Ensuès-la-Redonne avec un groupe de jazz professionnel. Ainsi, accompagnés de deux musiciens professionnels, Laure Donnat au chant et Marc Cicero au piano et aussi de quelques-uns de leurs professeurs aux violons et à la guitare, les jeunes adolescents ont interprété deux standards jazz : « *Summertime* » d'Ella Fitzgerald et « *Ain't got no!* » de Nina Simone. Ensuite, Catherine Soeiro est montée sur scène pour interpréter avec grâce et douceur, un morceau du groupe Portisheads, intitulé « *Roads* ». Une élégante jeune chanteuse soprano de Châteauneuf-les-Martigues que nous avons pu découvrir lors de la première édition du festival de chorales organisé par l'association de la commune « *Blue Sat System* ».

Remise de la médaille de la ville

Sylviane Fonta a reçu des mains du Maire la médaille de la ville. Un moment solennel pour rendre hommage à trente années passées en tant qu'enseignante et directrice d'école

sur la commune. Après un début de carrière en Seine Saint-Denis, elle est arrivée dans le sud de la France à la fin des années 80 et à Gignac-la-Nerthe en 1987.

Tout d'abord institutrice à l'école « *Jaurès 2* » où elle a fait classe dans des préfabriqués dans la rue, puis dans un ancien appartement, elle a demandé sa mutation en 1989 pour l'école de la Viguière qu'elle n'a plus quittée jusqu'à son départ à la retraite en 2017. Elle parle avec émotion des relations tissées avec les enfants venant de camps gitans. Apprendre à lire à nombre d'entre eux restera sa plus belle réussite.

Participer aux projets d'école, notamment celui sur la citoyenneté que l'école David Douillet et M^{me} Sibois ont initié il y a plusieurs années, se remettre à l'anglais pour pouvoir l'enseigner et échanger constamment avec ses collègues, font partie de ses bons souvenirs. Durant sa magnifique carrière, elle aura ainsi joué un rôle dans la vie de plus de 750 gignacais.

Quelques instants plus tard, la chorale de collégiens est remontée sur scène pour interpréter un nouveau morceau - le célèbre « *Stand by me* » de Ben E King qui date de 1961 - qui veut dire en français : « *Reste près de moi* ».

Un morceau qui s'inspire du gospel et qui a souvent été repris, notamment par John Lennon, Marvin Gaye, Dalida, Johnny Halliday...

Cette belle cérémonie s'est ensuite terminée par la venue d'enfants de CM2 de l'école élémentaire de Célestin Arigon qui ont interprété la Marseillaise aux côtés des élus.



En dehors des moments festifs, il y a eu comme de coutume une allocution joyeuse et rythmée du Maire, Christian Amiraty, illustrée par cinq petits films. « Je suis heureux de vous retrouver. Vous m'avez manqué. À nouveau mon cœur bat en parfaite cadence avec celui de notre ville et j'en suis vraiment très, très heureux, a souligné le Maire. Je viens ici vous souhaiter, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, une bonne et heureuse année 2019. Santé, bonheur et amour, ce sont nos vœux pour vous pour 2019. » Ensuite, le Maire a souligné la maîtrise du PLUi avec 50% de terres agricoles et d'espaces naturels préservés.

« Mes Chers Amis, dans notre pays, les Maires sont jugés par la population comme les élus les plus proches de leur quotidien. Pour autant, nous, les Maires, avons été depuis plusieurs années ponctionnés à souhait sur nos dotations financières, dépossédés de nombre de compétences et parfois mis sous la pression des services de l'Etat à la demande du gouvernement lui-même. Je pense encore à ce que j'ai vécu lors de la venue du Premier Ministre, Manuel VALLS, à Gignac-la-Nerthe. Son message était on ne peut plus clair : M. Le Maire, accordez des permis de construire sinon nous allons les accorder nous-mêmes pour rattraper la considérable carence en logements observée sur votre ville.

À ce moment-là ce qui était clair, c'est que j'étais totalement prisonnier du Plan Local d'Urbanisme voté en 2007 qui n'était pas le mien mais qui s'est imposé à moi dès mon arrivée en 2008. Les zones à urbaniser y étaient bien trop nombreuses et ouvraient grande les portes aux promoteurs.

J'ai refusé beaucoup de permis de construire aux nombreux promoteurs ayant pris attache avec des propriétaires fonciers privés. Mais il n'existe pas de Maire en France qui puisse les refuser tous. J'ai donc négocié avec les services de l'Etat, eux-mêmes placés sous l'autorité du Gouvernement, un Contrat de Mixité Sociale pour la production de logements afin de ne pas livrer la ville aux services de l'Etat.

Ce document fixait des objectifs de production de logements sur notre commune. Ces objectifs ont été âprement négociés durant plusieurs mois et j'ai obtenu qu'ils soient largement revus à la baisse. À ce jour, les objectifs définis dans ce contrat ont été pleinement atteints.

Christian Amiraty :
« Je suis heureux de vous retrouver ce soir. Mon cœur bat en parfaite cadence avec celui de notre ville et j'en suis vraiment très, très heureux. »

Ce contrat de production de logements est donc maintenant clos. Ainsi, un cycle s'est achevé.

À la fin de l'année, le PLU de 2007, qui offrait la possibilité de construire sur de nombreuses parcelles sur la commune aura vécu. Désormais, ce sera le PLUi qui entrera en vigueur. Ce PLUi 2019 sera celui que notre majorité municipale a souhaité et obtenu auprès de la Métropole, titulaire de cette compétence. 69 hectares de zones à urbaniser sont effacés de leur classement de zones constructibles pour retrouver leur statut d'origine voué à l'agriculture. Il en est ainsi sur les quartiers de la Pousaraque, Roquebarbe, Fortunés, Piélettes et d'autres lieux, d'autres quartiers encore. Sans oublier, les 300 logements qui étaient prévus à la Pousaraque, à l'endroit même où nous allons implanter une activité agricole.»

« Mesdames, messieurs, chers Amis, un nouveau cycle s'ouvre. J'avais promis de faire de notre territoire communal un territoire équilibré. Promesse tenue puisqu'au final, avec mon nouveau PLUi, 50 % du territoire communal seront en zone agricole ou en zone naturelle, et 50 % seront en zone d'habitations ou en zone économique.

Un équilibre parfait : Gignac-la-Nerthe une ville à la campagne.

Comme je viens de vous l'indiquer un autre cycle s'ouvre, celui d'une ville qui, à la fin de l'année aura rééquilibré son territoire pour le préserver. Un nouveau cycle qui porte en

lui un projet agricole fort. Cependant, produire du logement a permis notamment à de nombreux gignacais de se loger. Et, de ce point de vue, c'est une très bonne chose.

Que n'avais-je entendu sur le type de population qui allait migrer sur notre ville en franchissant en nombre les collines de la Nerthe. Et bien aujourd'hui, et j'en remercie Madame PICAZO, Adjointe au Maire, et ses services du CCAS, quasiment tous les logements sont occupés, sauf à Mousseline, et chacun pourra constater que les occupants de ces logements sont des personnes plus que respectables et je les félicite. »



Paroles de Gignacais qui ont bénéficié d'un nouveau logement sur la commune

« J'habite à Gignac depuis 1986. J'étais championne de France de Judo pour cette ville, je suis très contente aujourd'hui avec ma fille Carla d'intégrer les nouveaux appartements de Figuerolles « la Clé des Champs. »

Carine et sa fille Carla - Résidence La Clé des Champs



« J'ai le plaisir de résider au « Clos Azur », depuis un mois et demi. J'ai eu la chance que l'on m'attribue un logement social que j'avais demandé depuis quelque temps maintenant. Je réside ici avec mes deux enfants. Mes parents sont Gignacais depuis une vingtaine d'années et mes enfants sont scolarisés à Gignac depuis près de trois ans. Je suis agréablement surprise d'une part par la qualité du logement qui est extrêmement bien fini, mais d'autre part je suis heureuse car je me rapproche de mes parents et je peux aussi laisser mes enfants scolarisés à l'école de Gignac, qui est une super école. »

Alexandra et ses enfants - Le Clos Azur



« J'habite Gignac-la-Nerthe avec mes quatre enfants à la résidence le Félibre, qui est une très belle résidence, très conviviale, parfaite, où on s'y sent bien. L'école est juste à côté. Mes plus petits enfants fréquentent l'ancienne école de la Viguière qui maintenant s'appelle David Douillet et mon grand se trouve lui au collège le Petit Prince. Je suis natif de Gignac-la-Nerthe, j'ai habité avec mes parents pendant une trentaine d'années avant de rejoindre ce logement. »

Christophe et ses enfants - Résidence le Félibre



« Aujourd'hui, nous résidons dans notre nouvel appartement situé à la Clé des Champs à Gignac-la-Nerthe. Nous avons emménagé en novembre 2018. Nous pouvons désormais commencer notre vie de famille, tous les trois. Cela fait vingt ans qu'Alexandre habite à Gignac-la-Nerthe. Nous sommes contents de pouvoir y habiter et que notre fils puisse y évoluer, aller à l'école, car Gignac-la-Nerthe est une ville que l'on apprécie beaucoup et qui est très agréable. »

**Aurélie, Alexandre et leur fils Livio
Résidence La Clé des Champs**



« Nous avons pu bénéficier d'un nouveau logement sur Gignac-la-Nerthe à la résidence les Jardins de Laure. Pour ma part, ça fait vingt-six ans que j'habite sur la commune chez mes parents qui ont toujours vécu ici. Je suis très content d'avoir eu un appartement à Laure. Il est très beau et très agréable et grand. »

« Cela nous permet d'avoir un loyer moins élevé que le précédent et surtout d'avoir une chambre en plus, car nous attendons un grand évènement, je suis enceinte. »

Kévin et Marie - Les jardins de Laure





Nos terres agricoles et nos paysages naturels protégés

La majorité municipale a voté, le 18 février 2019 en conseil municipal, la création d'une zone agricole protégée (ZAP) pour préserver l'avenir des terres agricoles et des espaces naturels de la plaine de Gignac-la-Nerthe. Soumis à un contexte de forte pression urbaine, ces espaces qui jouent un rôle important tant en matière de paysage, de fonctionnalité écologique que de production alimentaire sont désormais préservés pour les générations futures.

Tout d'abord, des orientations fortes et ambitieuses pour protéger nos terres agricoles et nos paysages ont été inscrites dans le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Métropole, arrêté en juin 2018, et qui sera adopté en juin 2019. En effet, ce dernier propose sur le territoire de Gignac-la-Nerthe, la diminution de terrains constructibles et le passage de 282 hectares de terres agricoles à 341 hectares. Ensuite, afin d'asseoir durablement la vocation agricole des terres identifiées au projet du PLUi et d'y favoriser des installations pérennes, la commune vient de créer une zone agricole protégée sur Gignac-la-Nerthe.

Pour cela, elle a travaillé avec la chambre d'agriculture afin de bien identifier les leviers d'une redynamisation de l'activité agricole communale et de déterminer le périmètre de zone agricole protégée, le plus pertinent.

Le potentiel relevé et l'existant témoignent de la richesse de notre terroir. Treize exploitations agricoles sont ainsi recensées sur la commune, témoignant d'une certaine vitalité. Notre terroir est de qualité car il bénéficie d'un micro-climat favorable ainsi que d'un bon réseau d'irrigation comme en témoigne de nombreux puits chez les habitants et les anciens réseaux d'irrigation.

Le micro-climat est doux grâce à la présence des Étangs de Berre et du Bolmon qui permet de réduire le risque de gel au printemps et d'éviter les variations de température néfastes au développement des plantes. Notre terroir est riche aussi, car on y retrouve la présence de deux AOC - l'une « Coteaux d'Aix-en-Provence » pour le vin et l'autre « Huile d'olive de Provence » - et d'une Appellation d'origine protégée (AOP) pour la brousse du Rove.

Le GardenLab : un projet communal agro-écologique, alimentaire et citoyen

Le GardenLab est un projet communal évolutif, mis en œuvre pour protéger nos paysages naturels et nos terres agricoles tout en favorisant l'essor d'une agriculture locale bio et respectueuse des sols et d'une alimentation saine auprès des habitants.



« Il est important de rappeler que le Maire depuis ces dernières années s'est battu contre le détournement des terres agricoles, contre les constructions illicites et le mitage, souligne René Tassy, élu au développement durable et à l'environnement. En décidant d'acheter pour le compte de la commune de nombreuses terres agricoles situées à la Pousaraque, au Tholonet, à Bayon, à Bricard, nous donnons à notre ville la possibilité de créer son propre projet alimentaire agricole tout en protégeant ses paysages. Après les avoir sauvées, il faut maintenant les sauvegarder. C'est ainsi que dans notre esprit le projet GardenLab est né. Une démarche innovante dont l'objet est de développer la production agricole au travers de l'implantation de nouveaux agriculteurs respectueux des sols, d'y adosser pour le grand public des activités culturelles et pédagogiques. Cela pour aller dans le sens d'une souveraineté alimentaire et d'une alimentation saine, tout en sensibilisant et en y impliquant la population. Aujourd'hui, ce grand projet se concrétise. »

Après l'achat de la parcelle d'un hectare à la Pousaraque

qui a permis la sanctuarisation de ces terres en leur ôtant leur caractère constructible et de leur rendre leur vocation première, d'être des terres agricoles, le premier volet de ce projet a été la création d'un jardin pédagogique. Celui-ci situé aux côtés de la ferme de la Pousaraque, d'une superficie de 1500 m², est réservé aux enfants du centre de loisirs et des écoles - le GardenLab enfants.

D'autres espaces vont s'ouvrir à la Pousaraque pour de nouveaux développements du projet comme la création d'un jardin de semence, la réalisation d'une cinquantaine de potagers partagés pour que les Gignacais puissent y cultiver des fruits et légumes. Ce projet va également permettre la mise en valeur d'une vaste trame verte entre le centre ancien et le hameau de Laure, grâce à l'intervention d'une paysagiste.

« Il est essentiel de composer avec les éléments remarquables du site et de s'inspirer de son histoire, souligne Mme Latot, paysagiste. On peut remarquer qu'il y a une grande présence de l'eau avec un puits rénové, deux grands ruisseaux qui longent les parcelles. L'espace de production agricole doit s'organiser autour de ces deux fils d'eau. Ensuite, le paysage offre deux belles perspectives, parfois cachées par les canes naturelles, avec une vue au nord sur les collines de la Fare-les-Oliviers et l'autre au sud vers Roquebarbe. Elles sont à préserver et à mettre en valeur. Nous allons travailler ces perspectives, mettre en scène les éléments remarquables du paysage, ouvrir les espaces afin de créer une séquence paysagère singulière. La volonté exprimée par la municipalité avec ce projet est celui de protéger les terres et les espaces naturels pour les générations futures, d'en faire un lieu de vie autour de l'agriculture et du jardinage et bien de valoriser ce paysage naturel. »

Des délimitations seront réalisées en clôture basse en bois pour sécuriser les parcelles de manière esthétique et permettre aux animaux, comme par exemple les hérissons, de se déplacer. Des espaces seront aménagés pour des déambulations et des promenades aux abords des potagers et à travers les champs.

Il y aura des ambiances végétales bien différenciées au-delà des canes avec des arbres fruitiers comme des figuiers, des amandiers, tilleuls, frênes... En deux mots : le paysage du la Pousaraque comme projet !

Les 5 objectifs du GardenLab en résumé :

- Faciliter l'accès aux terres agricoles à de nouveaux exploitants agricoles
- Faciliter l'accès aux produits pour les habitants en mettant en place un point de vente collectif
- Créer les conditions dans un proche avenir pour desservir les cantines en produits locaux et biologiques
- Poursuivre la création d'un lieu pédagogique, d'expérimentation et d'échanges à la Pousaraque
- Promouvoir des pratiques culturelles favorables à la vie du sol et au maintien de la biodiversité

Présentations des deux nouveaux agriculteurs

qui viennent de s'installer sur la commune de Gignac



En quoi consiste votre projet agricole ?

« Mon projet agricole est un projet de maraîchage bio mené en biodynamie, un élevage de poules pondeuses pour pouvoir proposer aux gens des œufs et à plus long terme, un projet arboricole bio pour faire du raisin de table bio. La biodynamie, c'est d'abord travailler en fonction des rythmes lunaires, et c'est aussi en évitant au maximum le recours aux engrais et aux amendements même bios. Ceux-ci sont remplacés sur les parcelles par des tisanes et du purin. J'essaie ainsi de favoriser un maximum la biodiversité, c'est-à-dire qu'il y ait le plus d'auxiliaires, de petites bêtes en fait, dans mon champ avec un grand respect du ver de terre, qui lui, renouvelle le sol. »

Quel est votre parcours ?

« Suite à une reconversion professionnelle, j'ai passé un brevet d'exploitation agricole. Je me suis installée sur une toute petite surface sur la commune d'Aubagne et là-bas je travaillais sans mécanisation, c'est-à-dire que tout le travail du sol était fait à la force des bras et de l'huile de coude. Grâce à l'appel à projet de la commune, j'ai enfin la chance de pouvoir travailler, ici dans le quartier Bricard, avec un tracteur. Ce qui me permet de travailler des parcelles plus grandes et donc d'agrandir mes capacités de productions agricoles. Vous pouvez retrouver mes produits sur les marchés de la Gavotte et de la Joliette, des paniers aussi sur commande et bientôt sur le point de vente collectif, qui se situera en centre-ville de Gignac-la-Nerthe. Ce qui permettra à la population de pouvoir manger, dans un proche avenir, bio, bon et local. »

Emmanuelle ALMERAS, agricultrice

Le projet GardenLab est co-financé par le Conseil Départemental 13 Notamment les acquisitions des terres agricoles et du corps de ferme du Bricard



En quoi consiste votre projet agricole ?

« Mon projet agricole sur la ville de Gignac-la-Nerthe consiste à réaliser du maraîchage en agriculture biologique avec une partie consacrée à de l'agroforesterie avec l'exploitation de vergers. Je compte ainsi implanter des haies d'arbres fruitiers entre mes cultures de maraîchage pour compléter mon activité. »

Quel est votre parcours ?

« Je suis issu au départ d'un circuit conventionnel, puis je me suis converti à l'agriculture biologique. Ça fait quatre ans maintenant. Je me suis rendu compte que c'était beaucoup plus intéressant et dynamisant de respecter la terre que l'abîmer par un travail intensif du sol, par l'utilisation de pesticides ou d'engrais chimiques. Je respecte la vie du sol et la micro faune du sol pour améliorer mes rendements et mes cultures. Je suis agriculteur de longue date. Mon père est exploitant agricole sur la commune des Pennes-Mirabeau. J'exploite actuellement des oliviers sur St-Martin-de-Crau où je faisais également des légumes. Mais, je cherchais à me rapprocher de mon domicile pour ce qui concerne la production maraîchère, qui demande énormément de temps et de contraintes. C'est pour ça que j'ai répondu à l'appel à candidature de la Commune de Gignac et j'en suis heureux. »

Thibaud BESSON, agriculteur

Création d'un point de vente collectif

La ville mettra à disposition en centre-ville un point de vente collectif pour offrir aux agriculteurs de la commune la possibilité de vendre leurs propres productions en circuit court et de permettre aux habitants de bénéficier des fruits et légumes, issus d'une agriculture saine et locale. Ce lieu sera central, proche de commerces de proximité (maison de la presse, boucherie, boulangerie...) et d'un parking nouvellement créé en centre-ville.

Ouverture prévue pour juin 2019

Le GardenLab : un projet communal partagé

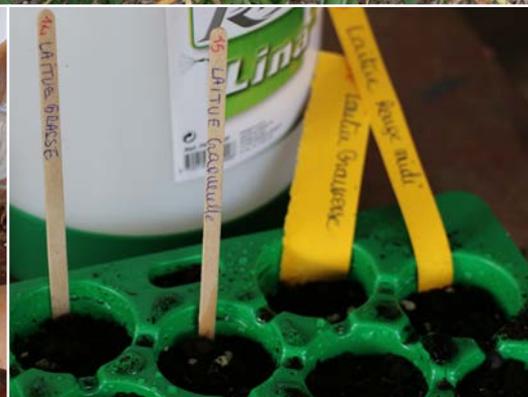
En dehors des nouveaux agriculteurs, les habitants sont associés directement au projet du GardenLab, notamment pour ce qui concerne les parcelles situées à la Pousaraque.

Un comité citoyen de suivi a été initié par le Maire pour associer tous les partenaires et habitants prenant part au projet aux décisions. Une forme de démocratie directe originale pour la mise en œuvre de ce projet structurant. « *Le partenariat noué entre la Mairie de Gignac-la-Nerthe et l'association Graines de Oai, date d'environ un an, explique Carole De Vesa, présidente de l'association. Nous avons un projet de jardin de semences et un autre de création d'une grainothèque que nous avons présentés au Maire. Ce dernier a été très enthousiaste, parce que notre démarche rejoignait les valeurs et les objectifs du GardenLab. Très rapidement, M. Le Maire a souhaité que nous participions au Comité de suivi du GardenLab et que nous intégrions pleinement le projet, notamment avec notre jardin de semences qui est notre initiative phare en mettant à notre disposition une parcelle du côté de la Pousaraque.* »

Le but jardin de semences est de promouvoir à travers l'exploitation d'une large parcelle, les semences paysannes, la biodiversité végétale et la préservation de l'environnement. « *Sur le site du jardin de semences, nous allons produire des légumes et nous allons surtout cultiver de la graine à la graine, c'est-à-dire que nous allons récolter nos graines pour ensuite alimenter la grainothèque lors d'échanges avec les habitants. Nous allons également réaliser des expérimentations autour de variétés anciennes, résistantes à la sécheresse.* »

Nous allons aussi avoir un espace pédagogique où nous recevrons des enfants, des adultes pour des cours de jardinage, mais aussi pour des visites patrimoniales. Car, nous allons remettre à l'honneur sur ce jardin de semences des légumes et des fruitiers oubliés. Prochainement nous allons installer une serre pour développer des semis qu'ensuite nous allons repiquer à partir de la mi-avril. » Depuis, la Grainothèque a été présentée le samedi 6 mars à la bibliothèque et une serre à semis a été également installée. Vous pourrez ainsi retrouver la Grainothèque à la Bibliothèque et lors de manifestations publiques liées à l'environnement.

Non loin du jardin de semences, les potagers partagés vont sortir de terre sur une étendue située en face de la pharmacie de Laure, chemin des Templiers. Ce sont une cinquantaine de parcelles qui ont été attribuées aux Gignacais volontaires (Cf. *Lou Vivournet n°39*). Des traverses, des allées, de petits enclos et carrés de culture vont être installés au printemps avant d'être mis à disposition des Gignacais fin mai afin qu'ils puissent y cultiver des fruits et des légumes suivant une approche bio et le recours à des méthodes de culture respectueuses des sols. Rendez-vous est pris pour la fin mai.



Un Maire, des élus et une administration, au plus proche de vous

M. le Maire désireux de rapprocher l'administration au plus près des habitants a demandé la création d'un service cadre de vie et la création d'une page officielle Facebook pour Gignac-la-Nerthe. Explications.

Désormais, un agent de la commune prendra en compte toutes vos demandes ou vos remarques concernant le cadre de vie et vous tiendra au courant de l'avancée du traitement de votre dossier. Cette personne vous aidera également dans vos relations avec d'autres collectivités locales comme les services du Conseil départemental 13, de la Métropole ou certaines entreprises (Orange, Enedis, ERDF...). « Le service Cadre de vie a été créé au sein des services techniques pour répondre à de nombreuses demandes des administrés en matière de voirie, d'éclairage public, d'espaces verts, de travaux, explique Elodie Darasse, responsable du service cadre de vie. Ainsi, je reçois toutes les doléances par téléphone ou en direct à l'accueil des services techniques. Je me déplace ensuite sur place pour rencontrer les administrés et approfondir avec eux un peu plus sur la problématique. Depuis la création de ce service, j'ai traité plus de cent cinquante demandes sur des sujets très divers. Cela peut aller d'un trou sur la chaussée où je suis amenée à contacter les collectivités concernées, la Métropole ou le Département. Il y a aussi beaucoup de demandes qui ont trait à l'éclairage public, au pluvial et à la propreté... A chaque demande, je crée un dossier spécifique pour assurer un bon suivi de celle-ci, faire intervenir la collectivité ou l'entreprise compétente (Orange, Enedis, la SEM...) ou directement les services techniques. »

Dans le prolongement de la création du service Cadre de Vie, le Maire a souhaité également la création d'une page officielle Facebook pour Gignac-la-Nerthe, afin de donner un maximum d'informations factuelles, concrètes et rapides aux Gignacais, aux habitants. Des informations qui concernent aussi bien les travaux de proximité que les projets et les retours sur les événements festifs et culturels. C'est une page dynamique qui donne des informations de manière rapide et régulière. Dans la même veine, la ville va procéder ces prochains mois à une refonte du site internet de la commune, afin de pouvoir mettre en place un portail citoyen.

Ce portail citoyen aura pour objectifs de faciliter les démarches administratives des Gignacais pour leur permettre de s'inscrire aux prestations municipales, telles que la cantine, le centre aéré et aussi de pouvoir procéder à des paiements en ligne. Le but est de faciliter les démarches régulières. Enfin, cette nouvelle version du site internet sera déclinée pour être conviviale, pratique et très accessible depuis les smartphones et les tablettes.

Contact :

Service cadre de vie - Tél. 04 42 09 19 00
c/o Services Techniques
1, avenue des Fortunés

Service communication - Tél. 04 42 31 13 00
c/o Mairie - place de la Mairie



NOUVEAU !!!

Re trouvez toutes les informations, activités, loisirs et bien plus encore...



Sur la page

facebook

GignacLaNertheOfficiel



Quelques rappels en matière d'urbanisme

Pour être en accord avec l'urbanisme et respecter le cadre de vie, il y a quelques règles simples mais impératives à respecter permettant d'avoir un parfait achèvement des travaux notamment pour ce qui concerne les clôtures, enduits, aménagements extérieurs....

Une attestation de conformité est nécessaire pour des travaux réalisés

Lorsque votre projet de construction est terminé, vous devez renseigner et déposer au service urbanisme une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) (cerfa 13408). Cette déclaration est indispensable pour tous les travaux réalisés dans le cadre d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux. Elle doit cependant être déposée une fois que l'ensemble des travaux prévus par l'autorisation d'urbanisme sont complètement terminés (clôtures, enduits, aménagements extérieurs, etc...). Celle-ci permet à la commune de vérifier que les travaux réalisés sont bien conformes à l'autorisation délivrée. Ce contrôle est effectué par les agents assermentés de la commune, lors d'une visite de récolement. **En cas de travaux non conformes ou non finalisés, la commune ne délivrera pas le certificat de conformité.** Cette absence de conformité peut entraîner des poursuites pénales et civiles. Elle peut être aussi un frein en cas de revente du bien. En effet, ce certificat de conformité est demandé pour la finalisation des actes notariés.



Le service urbanisme se tient à votre disposition pour vous apporter l'ensemble des informations nécessaires au dépôt de votre DAACT et autres démarches.
1, avenue des Fortunés - Tél. 04 42 09 36 01



Des murs de clôtures parfaitement achevés pour un paysage plus agréable

L'aspect de chacune des clôtures édifiées sur voies ou espaces publics revêt une grande importance car il participe grandement à la qualité de l'ambiance générale de l'espace collectif et cadre de vie de la ville. Chacun se doit d'y contribuer en respectant quelques règles simples. Aussi, une attention particulière doit être apportée dans la conception et la réalisation de ces clôtures. Celles-ci doivent obligatoirement présenter un aspect fini et les parties bâties doivent donc être enduites. Ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas sur la commune. Un rappel à la réglementation s'impose car de trop nombreux murs de clôture défigurent le paysage urbain,

n'étant pas parfaitement achevés. Certains Gignacais semblent l'avoir oublié, à voir les murets hors-la-loi, fleurir ici et là. De trop nombreux ouvrages en parpaings bruts jalonnent malheureusement les voies de circulation de la commune. Il est donc important de faire preuve de citoyenneté et de civisme en achevant parfaitement leur réalisation. Au-delà de l'aspect esthétique, l'enduit a pour fonction de protéger les maçonneries contre les rigueurs climatiques, notamment en pied de mur (pluies, gel, variations thermiques, etc).

Enfin, les éléments annexes tels que les coffrets de comptage ou les boîtes aux lettres doivent être intégrés à la clôture de façon discrète de manière à les dissimuler. Merci de vérifier que vous êtes bien en adéquation avec ces règles simples ou de prendre vos mesures en conséquence afin de contribuer vous aussi à un embellissement du cadre de vie.

Rappel réglementation pour les cabanons

Les cabanons d'une superficie supérieure à 5 m² et d'une hauteur de plus de 1,80 mètre sont également soumis à l'obtention d'une Déclaration Préalable avant toute installation. Ceux-ci doivent obligatoirement respecter l'ensemble des règles du Plan Local d'Urbanisme. Ces abris de jardin sont taxables.

Vous pouvez consulter l'ensemble des documents d'urbanisme applicables sur le site de la commune : www.gignaclanerthe.fr afin de vérifier la faisabilité de votre projet avec les règles en vigueur.



Nouveau record

de dons pour le Téléthon à Gignac



L'édition Gignacaise du Téléthon 2018 a rencontré un formidable succès grâce la mobilisation des associations, des écoles, des services municipaux, des artistes de la commune et bien sûr des Gignacaises et des Gignacais. Un nouveau record de dons a été établi.

Lundi 4 février, en Mairie dans la salle des mariages, un chèque d'un montant de 14 140,70 € euros a été remis au président de l'antenne régionale du Téléthon, Didier Guérin, en présence de nombreux représentants du tissu associatif et des élus. « Alors que nous avons constaté une baisse de 8% des dons au niveau national, la ville de Gignac grâce à l'implication de chacun a permis une collecte de dons très importante » a tenu à souligner Didier Guérin. « Chaque année, la recherche médicale progresse et met sur le marché des médicaments génériques

pour atténuer ou guérir les maladies liées à la mucoviscidose. Grâce aux dons qui aident la recherche, ces médicaments deviennent plus accessibles pour les malades. »

« Il est à souligner aussi, qu'en dehors de la grande mobilisation des associations, les écoles de la commune ont récolté la somme de 3500 euros, s'est félicité Robert De Vita, 1^{er} adjoint au Maire et délégué aux associations. Notamment grâce au cross solidaire des élèves élémentaires et la vente de gâteau avec les maternelles. »

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à récolter ces dons en s'impliquant, en participant aux nombreuses manifestations proposées comme le Gala des étoiles de Gignac, le repas festif, le grand loto, la soirée jeux, le vide grenier solidaire de l'association des commerçants ou encore la vente de soupe de légumes...



Gignac, sacrée ville européenne du sport 2019



Gignac-la-Nerthe sur le toit de l'Europe ! La ville a été reçue officiellement au Parlement Européen de Bruxelles, le 4 décembre 2018, pour recevoir le label « ville européenne du sport 2019 ». Une première en France pour une ville de moins de 25 000 habitants.

La délégation gignacaise menée par Robert De Vita, premier adjoint au maire en charge du sport et de la vie associative, est allée recevoir au Parlement européen à Bruxelles, un label très convoité : celui de la ville européenne du sport 2019.

La commune a décidé de participer à ce grand concours mis en place par l'ACES (association des capitales européennes du sport) qui décerne chaque année des labels mettant à l'honneur les capitales européennes du sport et les villes européennes du sport.

« Quand Marseille a été désignée capitale européenne du sport en 2017, nous avons noué des liens très forts avec les représentants de la cité phocéenne. Nous avons à l'époque obtenu des labels d'excellence lors de la candidature de Marseille comme capitale européenne du sport pour le compte de plusieurs événements organisés dans la région marseillaise : le label or pour le tambourin et le bronze pour l'organisation du tournoi de football international U14. Nous avons été ensuite contactés par François Noël, chef de projet de l'ACES, qui a remarqué au vu du dynamisme de la commune, que nous avons un profil très intéressant

pour candidater au label ville européenne du sport » explique Robert De Vita.

Dès lors, Gignac a fait preuve d'une grande énergie et ténacité pour rassembler de nombreux éléments, montrer le dynamisme de son tissu associatif, la qualité de ses structures sportives et faire valoir au mieux ses beaux atouts. « Cela en gardant notre identité et notre caractère qui font tout le charme de la commune, tient à rappeler le premier adjoint. Nous avons su séduire le jury qui est venu sur la commune les 24 et 25 septembre derniers, expertiser notre dossier. » Le président de l'ACES en personne, Gian-Francesco Lupatelli, ainsi que son vice-président et cinq membres de la délégation européenne.

« Ce qui nous a marqué, a souligné le président d'ACES lors de la cérémonie officielle, c'est que Gignac est une petite commune qui a tout d'une grande. Son dossier est complet à l'instar d'une ville de 200 000 habitants. C'est vivant et vraiment empreint d'authenticité. Et, malgré son atout d'authenticité, Gignac a aussi dû répondre à plusieurs critères stricts concernant le type d'infrastructures, l'accès au sport pour tous, les valeurs de fair-play, la mixité sociale, le dynamisme

du tissu associatif et sportif. » Gignac est ainsi devenue le 4 décembre dernier, la première ville de France de moins de 25 000 habitants à recevoir ce label.

Une belle distinction que la municipalité et le tissu associatif auront à cœur de partager durant toute l'année 2019 à travers des rendez-vous sportifs qui associeront moments conviviaux de découverte du sport, notamment vis-à-vis des enfants et des familles et temps forts sportifs. « Cela va nous offrir aussi l'occasion de prétendre à des aides financières pour des projets liés au sport. »

Une distinction reçue à Bruxelles au cours d'une cérémonie solennelle en présence de nombreuses autres délégations étrangères qui étaient venues pour d'autres catégories. : ville de sport de 200 000 habitants, capitale européenne de sport, et ville de sport de moins de 25 000 habitants.



Le MGFC signe un partenariat avec l'OM !



Une convention a été signée pour conclure un partenariat très fort avec l'OM. Une signature historique qui récompense les liens profonds de sympathie tissés au fil des ans entre ces deux clubs.

Plusieurs dizaines de jeunes joueurs arborant les couleurs du Marignane Gignac FC sont venues le 12 décembre à l'espace Saint-Exupéry de Marignane entonner des chants à la gloire de l'OM. Pourquoi ? Parce que Jacques-Henri Eyraud, président de l'Olympique de Marseille - le club de football si prisé de la région - est présent pour la signature d'une convention officielle entre l'OM et le Marignane Gignac Football Club, dans le cadre de son projet « OM - Next Generation ».

Troisième club de la région Paca en termes de niveaux, venant derrière l'OM (L1) et Nice (L1), le MGFC qui joue en National 1 exerce depuis toujours une politique de formation efficace et reconnue auprès de ses jeunes représentants. C'est donc un peu logique qu'il s'associe avec l'Olympique de Marseille. « En parallèle des relations sportives qui seront nouées, nous inviterons les jeunes du MGFC à venir découvrir notre centre d'entraînement, rajoute Jacques-Henri Eyraud, président de l'OM, à collaborer avec le staff de notre centre de formation et aussi assister à des matches de l'OM au Vélodrome. » Un beau partenariat qui permettra à l'OM de bénéficier d'un nouveau relais de détection et d'offrir à certains de nos jeunes footballeurs de poursuivre leur formation dans un club prestigieux et d'éviter aussi l'éloignement familial parfois difficile à vivre pour les parents comme pour les enfants. « Nous sommes convaincus que ce partenariat pourra mener vers l'excellence certains de nos joueurs » explique Michel Léonardi, co-président du club.

Ce rapprochement entre les deux clubs phares du département des Bouches-du-Rhône, ne peut qu'enthousiasmer, Georges Carnus. En effet, ce natif de Gignac a joué d'abord sur la commune avant de poursuivre son apprentissage à Marignane et de faire carrière à l'OM en tant que gardien de but.

Soyez actifs avec le Boxing fitness !

L'association « Santé vous Actifs » propose des cours pour favoriser le bien-être chez tout un chacun grâce à des activités physiques régulières, des conseils en nutrition et d'entretien de soi.

« Santé Vous Actifs » propose des cours de Boxing Fitness dans une ambiance conviviale. L'objectif est de travailler le renforcement musculaire grâce à des exercices physiques simples, très rythmés, articulés autour de la synchronisation de ses mouvements, de la technicité de ses gestes...

« L'activité en groupe favorise les échanges, fait sortir le pratiquant du train-train quotidien, précise Christophe Corneil, le président de l'association. Les cours sont à forte charge de coordination où il faut tout oublier pour pouvoir pratiquer les techniques, les blocs et les chorégraphies. Ainsi, pas de place au trac de la vie quotidienne, seuls la musique et les mouvements à l'unisson, tous ensemble, prédominent. Ces cours peuvent contribuer pour certains et pour d'autres à partager des moments de bien-être ou encore à participer à des événements comme un gala, un téléthon, une fête. »

Au-delà des cours traditionnels, le coach propose de nombreux conseils en matière de santé (Exercices de

renforcement musculaire, programmes de remise en forme individualisés, d'entretien de soi), conseils posturaux, ergonomiques et de nutrition.

Deux cours « ados et adultes » sont proposés :

Mercredi à 17h30 et vendredi à 19h30

Au Gymnase de la Pousaraque - Albert Cerboni

Et cours en plein-air aux beaux jours

Contact : Tel : 06 50 41 13 54



Dans la mansarde bleue de George Sand



La Quincaillerie poursuit sa programmation sensible et audacieuse de pièces de théâtre, de tours de chants, de soirées cabaret et autres entrechats poétiques. Parmi les nombreux spectacles programmés les jeudis soirs, la pièce de théâtre « Prosper et George » jouée le 17 novembre dernier nous a particulièrement ravis.

Comme quasiment de coutume, la Quincaillerie affiche complet en ce mi-novembre pour la pièce de théâtre intitulée « Prosper et George », pièce signée par Gérard Savoisien et jouée par la compagnie Nicol-David de Sausset-les-Pins. Après un petit apéritif de bienvenue aux couleurs du beaujolais nouveau, Christophe Favier accueille le public par un petit discours rempli d'humour et de clins d'œil avant de laisser place au lever de rideau. Les décors sont magnifiques. Nous nous retrouvons dans la Mansarde bleue du quai Malquais à Paris en 1833 juste après l'épidémie de choléra qui a ravagée la France. On est chez Georges Sand. Prosper Mérimée la rejoint et s'en suit de savoureux dialogues. La pièce nous raconte alors leurs amours impossibles qui ne dureront qu'une seule semaine - une fulgurance - en avril 1833. Sur scène, les deux comédiens sont remarquables, précis,

joueurs... Ils interprètent les deux célèbres personnages de manière fine et élégante. Trop semblables, trop fusionnels, trop pareils - ils n'arrivent plus à écrire ni l'un, ni l'autre au fil de ces quelques jours. Alors vient le terrible choix entre leur amour et l'amour des belles lettres. « En avril 1833, il y eut une courte idylle entre Prosper Mérimée et George Sand. Aux dires de chacun, elle n'aurait été qu'un feu de paille. Un fiasco avoué de part et d'autre. Curieux, non ? Se vante-t-on de ses échecs amoureux ? Il m'a semblé que ces deux êtres s'étaient peut-être trouvés, avaient vécu une folle passion et, les jours lucides succédant aux nuits d'ivresse, s'étaient repris, comme si de rien n'était, gardant secret un moment intime. J'ai fini par croire cette vérité plutôt que celle qu'ils se sont évertués à nous servir, soucieux chacun de leur postérité. Qu'ils me pardonnent si je les ai démasqués. » explique l'auteur de la pièce Gérard Savoisien.

Prochains spectacles à l'affiche :

21 et 22 Mars - Opération « Ich liebe dich »
Compagnie Nicol-David

4 et 5 Mai - Promenade de santé
De Nicolas Bedos
La Quincaillerie - rue Maurice Ravel

Succès pour la 25^{ème} édition du festival de théâtre

L'ouverture du festival a eu lieu avec la représentation du « *malade imaginaire* » de Molière joué en ouverture par la compagnie de la Cabre d'or. La pièce de Molière était mise en scène par Frédérique Montali et dans le rôle d'Argan on pouvait retrouver notre inénarrable Christophe Favier.

Ensuite, de nombreuses pièces se sont succédées sur un rythme effréné durant trois jours du 23 au 25 novembre à savoir : « *Le visiteur* » d'Éric Emmanuel Schmitt, « *Grasse matinée* » de René de Obaldia, « *Les Rustres* » de Carlo Goldoni, « *Couple ouvert à deux battants* » de Dario Fo. Mais, le coup de cœur du festival a bien été la pièce jouée par la compagnie La Troupette de la mort de Sausset-les-Pins, intitulée « *Robin des bois* » et mise en scène par Éric Nicol.

Un Robin des bois revisité, burlesque, trépidant, avec beaucoup d'humour, second degré et des personnages légèrement hystériques.



Dix années d'arts plastiques !

L'association « l'Obro » qui propose à ses adhérents de mieux connaître l'histoire de l'art et de s'essayer aux arts plastiques vient de fêter ses 10 ans. Retour sur ces dernières années.



L'Obro est née de la volonté d'un petit groupe de personnes et de la ténacité de Mireille Devaux-Gauthier, professeur d'arts appliqués et plastiques. En effet, après la fin d'activités de l'association Allegro, dans laquelle elle enseignait, il lui a semblé inimaginable d'abandonner tous les petits et grands artistes Gignacais.

Elle propose alors de continuer à enseigner tandis que Joël Gauthier et Magali Sotgiu, eux, s'attellent à la création et à la gestion d'une nouvelle association. En septembre 2008 naît donc L'Obro - terme provençal qui signifie « L'Œuvre » ou « l'Atelier du peintre ».

Aux débuts de l'association, Mireille enseigne seule. Puis, très vite, une nouvelle animatrice, Patricia Pinède, la rejoint pour les cours des mercredis après-midis. Souvent, Magali Sotgiu vient également renforcer l'encadrement. Une cinquantaine d'enfants participe chaque année aux cours toujours ludiques et pédagogiques où

ils apprennent toutes les techniques. L'Obro propose aux enfants de 3 à 5 ans des activités de « Baby'art » (adhésion ponctuelle sous forme de tickets). « Nous ne travaillons pas dans un cadre rigide, rappelle Mireille. La complicité, le respect et la confiance se mêlent au plaisir de peindre ou dessiner, à la joie de créer. Les enfants font d'ailleurs souvent preuve d'un réel talent. » Quant aux adultes, débutants ou confirmés, Mireille s'adapte à la technique de leur choix pour qu'ils progressent selon leurs envies. Il y a des cours académiques et d'autres plus ludiques qui font appel au lâcher prise.

A noter également, l'association organise des sorties « sur le motif » pour peindre en extérieur comme au pied de la St-Victoire, des visites de musées, des conférences sur l'histoire de l'art, des stages, des samedis récréatifs. Enfin, autre originalité, l'art médiéval avec calligraphie et enluminure, est également enseigné les lundis après-midis.

Nouvelle chasse aux œufs

Le Secours Populaire et Copain du Monde organisent une grande chasse aux œufs, le mercredi 24 avril à 14h.

Attention : le lieu de la manifestation change. Ce ne sera pas le parcours de santé où à ses abords se dérouleront des travaux pour réaliser les parkings du Pôle Éducatif Nelson Mandela. Ce sera au boulodrome de Laure, avenue des Prés. Le principe reste le même : une chasse aux œufs avec un permis de chasser à 2€, de nombreux jeux de kermesse (jeux d'adresse, de stratégie, parcours de motricité...) et un goûter offert. Les fonds récoltés seront reversés à Copain du Monde pour un projet socio-éducatif solidaire en faveur des enfants.

Rendez-vous à 14h au Boulodrome de Laure !

AGENDA

THÉ DANSANT SENIORS

Mercredi 3 avril à 14h
Espace Pagnol

VIDE-GRENIERS ADRIPI

Samedi 13 avril à partir de 7h
Boulodrome de Laure

CHASSE AUX ŒUFS

organisée par le secours populaire
mercredi 24 avril à 14h
Boulodrome de Laure

REPAS A THÈME SUR LA GRÈCE

Dimanche 28 avril à 12h
Espace Pagnol

DON DU SANG

Mardi 30 avril de 15h à 19h30
Espace Pagnol

TOURNOI DE FOOT (U11/U12)

Mercredi 1er mai à 8h
Stade Georges Carnus

VIDE-GRENIERS DU COS

Mercredi 1er mai à partir de 8h
Parking Espace Pagnol

SOIREE JEUX

Vendredi 3 mai à partir de 18h30
Ecole Marcel Pagnol

Le Secours Populaires organise

La chasse aux Œufs

Mercredi 24 avril
à 14h



Boulodrome de Laure





L'histoire de l'anarchiste de Gignac-la-Nerthe

Chronique de Michel Méténier, historien. Episode 5.

Prenons (*enfin !*) connaissance du deuxième protagoniste de cette histoire, à savoir Louis Chave, né au quartier des Maisons Neuves (*ancien nom du village*) le 11 avril 1862.

Son père, Noël, âgé de 37 ans, est natif de Septèmes. Il est marié à Henriette Gouiran, de neuf ans sa cadette. D'abord installé à l'entrée du village, au quartier de Rébuty, le couple aménage au cœur même du chef-lieu. Leur union est prolifique puisque, outre Louis, cinq autres enfants viendront combler presque régulièrement le foyer : Rosa l'aînée (1861-1909), Julia (1864-?), Martin (1866-1951), Séraphin (1869-?) et la petite dernière Maria (1871-?).

Des recherches à l'état civil révèlent qu'une petite Baptistine est née le 2 décembre 1859, mais elle ne survivra pas, décédant quelques semaines plus tard, le jour de Noël exactement.

Le foyer n'est pas riche. Le père travaille dur. Il y a huit bouches à nourrir. La terre ne rapporte pas suffisamment. Une deuxième activité d'appoint est nécessaire. Aussi, grâce à la municipalité dirigée par Noël Bourrelly (1851-1865), le père Chave va devenir

vers 1860 cantonnier communal. Et il ne ménage pas sa peine. Sa journée d'employé terminée, on le voit courir à ses champs, labourer, herser, planter, arroser... Le soir, il est fourbu. Mais heureux sûrement.

Sa petite famille ne manquera de rien. Henriette, elle, est couturière. Elle est appliquée et travaille bien. Mais les maternités successives vont lui faire perdre ses revenus. Au recensement de 1864, elle est déclarée « *sans profession* ». Il y a sûrement des travaux d'aiguilles non déclarés. Mais les fins de mois restent dures. Noël doit travailler davantage. Il décide, comme le révèle le recensement de 1872, de devenir chiffonnier.

Il va loin, à pied, de ferme en ferme, pour récupérer vieux chiffons et autres « *estrasses* » ménagères. Il récupère aussi les peaux de lapins. La précieuse marchandise est nettoyée, séchée (*car une peau humide pourrit très vite*), étirée sur un triangle de fer pour être bien tendue puis entassée afin de constituer des ballots qu'une charrette se chargera de transporter. Vers Marseille ?

Vraisemblablement, la grande ville

possède quantité de tanneries qui ont toujours besoin de matières premières. La stabilité financière du foyer semble assurée. Hélas, le destin veillait ! Noël Chave, épuisé, va tôt disparaître, à peine âgé de 47 ans, le 13 mai 1872. Henriette se retrouve seule avec six enfants en bas âge à nourrir. Elle est vaillante. Mais cela suffit-il ? Louis Chave a 10 ans. A-t-il le temps de pleurer son père aimé ? Il est désormais « *l'homme de la famille* ». Il doit aider du mieux qu'il peut, secondé par sa sœur aînée Rosa, sa mère Henriette. Louis Chave n'aura eu que 10 ans de bonheur.

Une autre vie commence...

Michel Méténier recherche des renseignements sur les frères et sœurs de Louis Chave, leur descendance.

Contactez le service communication en Mairie ou par téléphone au 04 42 31 13 00

MAJORITÉ

MAUVAISE CUISINE

Beaucoup d'entre nous ont pu le constater, on fréquente un restaurant depuis des années et on y va parce que l'on adore la carte, le service, le personnel, les prix et puis du jour au lendemain il y a un grand changement, le restaurant que l'on connaissait n'est plus du tout le même parce que le patron, ou le nouveau propriétaire, a voulu changer sa carte, ses prix ou son personnel. Rapidement ce restaurant va perdre sa clientèle d'habitues et périlcliter. Une Mairie c'est la même chose, on peut ne pas aimer certaines choses dans la politique de la ville qui a été mise en place, mais il faut regarder l'ensemble, on ne change pas de restaurant parce que l'on n'aime pas un seul plat de la carte, et le patron doit conserver ce qui a fait le succès de son établissement. On ne change pas une équipe qui s'est battu pour que ses concitoyens vivent agréablement dans leur ville, on peut rapidement être déçu. Tout le monde peut y perdre : l'ancien propriétaire ou le nouveau et les habitués qui aimaient bien l'ancien « Restaurant ».

Bernard MULLER

Groupe "Gignac J'y Vis"
<http://alaincroce.blogspot.com/>

LE RECENSEMENT, L'AVENIR DE LA COMMUNE

C'est sous la responsabilité du Coordonnateur Communal, Sophie Battistella, encadré par l'INSEE que s'est déroulé le recensement de la population. Il aura fallu cinq semaines aux 17 agents recenseurs retenus pour récolter les renseignements qui permettront à l'INSEE de comptabiliser le nombre de résidents gignacais, chiffre déterminant pour le devenir de la commune. Sans relâche et avec détermination nos agents ont arpenté les rues de la ville à la rencontre des gignacais pour les sensibiliser sur la nécessité de participer à ce devoir civique. L'accueil de nos agents pourtant dotés d'une carte officielle ne fut pas toujours « chaleureux » et nous le déplorons puisque dans certains cas le recours à la Police Municipale s'est avéré nécessaire. Mais l'immense majorité des habitants a spontanément eu cette démarche citoyenne pour le bien-être de leur commune et je les en félicite. Aussi, c'est un grand merci que j'adresse à tous ceux qui par cet acte ont défendu les services publics sans oublier les agents recenseurs.

Josette ACHHAB

Groupe "Gignac Ensemble"
www.gignac-ensemble.fr

OPPOSITION

ALLONS VERS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL PARTAGÉ

M. AMIRATY s'étonne que l'on ne donne pas un blanc-seing, un chèque en blanc sur l'ensemble de ses projets.

Il en est ainsi pour le dossier dénommé « GardenLab » : un anglicisme d'ailleurs bien malvenu au pays de PAGNOL et de Mistral. Je ne mets pas en cause des projets qui vont dans le sens d'une sauvegarde de nos terres agricoles mais je suis et reste incrédule devant un projet qui ne me semble pas remplir les conditions du possible.

En effet, aucune réponse satisfaisante ne m'a été donnée à la question de savoir comment trouver des agriculteurs compétents pour investir ces terres Gignacaises dans un monde agricole en crise où les enfants d'agriculteurs fuient un métier si exigeant et si mal rémunéré.

Comment, dans ces conditions s'étonner de ma réserve exprimée aussi dans d'autres dossiers municipaux ?

M. le Maire saisissez-vous des remarques de notre opposition pour transformer vos dossiers souvent approximatifs en dossiers qui mériteront que nous les reconnaissons comme réalistes et conformes à l'intérêt général. Nous serons alors à même de voter plus souvent de manière positive les différents points soumis aux votes du Conseil Municipal.

Christophe DE PIETRO

Président du groupe "Gignac Autrement"
www.2014-gignac-autrement.fr/06_29_20_47_52

LE GRAND DÉBAT, POURQUOI ?

Pour faire du vent comme le font les éoliennes, le mouvement des GILETS JAUNES ne s'y trompe pas. Le despote « Macroéolien » fera ce qu'il a décidé de faire, c'est à dire spolier les Français de presque toutes leurs revendications. C'est pour cela que les défilés jaunes continuent, faisant place malheureusement aux casseurs en parallèle.

Ne vous méprenez pas, TOUT EST DÉCIDÉ À L'AVANCE. Le vent des grandes sphères financières internationales lui siffle dans les oreilles lui faisant oublier ce qu'il entend venant du peuple. Il sait pourtant, ce que demandent les Français depuis novembre 2018.

« Macroéolien » a le temps de débattre puisqu'il ne calcule pas pour ses fins de mois, ni pour payer son loyer et autres factures. A qui va-t-on faire croire que les doléances exprimées par le peuple lors des « grands débats » seront prises en compte ?

Ce qui est vrai et vérifiable, c'est que «Macroéolien» fait sa campagne électorale pour les Européennes aux frais des contribuables, mais n'apportera pas les réponses tant espérées par les Français qui souffrent.

Toujours les mêmes « vaches à lait » qui pâtissent de la situation.

Eliane CUNTIGH

pour le groupe RASSEMBLEMENT NATIONAL
www.rassemblement-national-gignac.fr/07_67_61_94_60

L'OCLG et la ville de
Gignac-la-Nerthe
organisent le

CARNAVAL

1^{ère} sortie

Samedi 30 mars
départ de Laure à 14h

Concours de déguisement

Inscriptions dès 13h à Laure

2^{ème} sortie

Samedi 6 avril
départ parking Georges Carnus à 14h